



DROIT À L'ALIMENTATION AU NIVEAU NATIONAL



Nouvelles Mensuelles /// Mai 2011

[Site web /// Le Droit à l'Alimentation au Niveau National](http://www.fao.org/righttofood)

Le projet de la FAO "GCP/GLO/324/NOR – Intégrer le Droit à une Alimentation Adéquate et la Bonne Gouvernance au sein des Politiques, Législations et Institutions Nationales" (abrégé, **Le Droit à l'Alimentation au Niveau National**) est une continuité de la contribution norvégienne envers le Mozambique et l'État Plurinational de Bolivie (Bolivie), en plus de signaler le début des activités au Népal et au El Salvador, en vue de renforcer les institutions nationales et les mécanismes de coordination dans leurs efforts visant à formuler les politiques et supporter les procédures législatives sur la sécurité alimentaire et le droit à l'alimentation. Le Projet ciblera les défis propres aux pays en faisant la promotion de l'approche par les droits humains afin d'atteindre la sécurité alimentaire à tous les niveaux – législation, conception, formulation, décision et implémentation. De plus, le Projet permettra à la FAO de participer aux efforts globaux afin de consolider les droits humains au sein des travaux en développement.

Au cours du mois de mai 2011, le Directeur du Projet a mené une importante mission de sensibilisation au **Mozambique** avec pour objectifs de: discuter avec des hauts représentants du gouvernement et des représentants des autres parties prenantes des progrès réalisés en marge de l'élaboration de la loi sur le droit à l'alimentation; définir les priorités pour les activités conjointes futures; et développer un plan de travail pour le Projet. Les événements marquants de la mission furent les rencontres avec le Président du parlement et le Ministre de la Justice qui ont démontré la volonté du Mozambique de finaliser cette loi. Cette mission a également permis de consolider la coopération entre SETSAN et le bureau de la FAO au Mozambique.

Une réunion du *Task Force* a permis de discuter de la contribution conjointe des provinces, des districts et des ministères à l'élaboration de la loi, cette dernière ayant débuté (Version Zéro). Les directives pour le commencement de la Version Zéro ont été transmises au groupe responsable composé de six sous-groupes divisés par thèmes selon le contenu essentiel de la loi sur le droit à l'alimentation, c'est-à-dire: institutions, nutrition et autres.

Pendant ce mois, le développement participatif d'une loi sur le droit à l'alimentation au Mozambique est passé de la sensibilisation et de la consultation des secteurs impliqués, districts et provinces, vers un niveau politique avec l'engagement du parlement et du Ministre de la Justice.

Un membre de l'équipe du droit à l'alimentation de la FAO ainsi que le bureau de la FAO au **El Salvador** ont tenu une réunion afin d'introduire le Projet Droit à l'Alimentation au Niveau National et discuter des possibilités de collaboration, en plaçant l'emphase sur l'approche par les droits de l'Homme avec des programmes tels que la nutrition scolaire.

Le droit à l'alimentation de l'équipe de la FAO travaille sur la mise en œuvre du droit humain à une alimentation adéquate, en utilisant le droit à l'alimentation. La vision de l'équipe est celui d'un plein exercice de ce droit de l'homme, à travers elle d'être respectés, protégés et respectés partout dans le monde.

L'Equipe du droit à l'alimentation de la FAO

Département de Développement Économique et Social
Division de l'Économie du Développement Agricole
Viale delle Terme di Caracalla – 00153 Rome, Italy
Tel: +39 06570 54285 /// E-mail: righttofood@fao.org
Site web: www.fao.org/righttofood

